



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Fonds Monétaire International a approuvé un nouvel accord au titre de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL)

Suite à la demande du Maroc de renouveler la ligne de la précaution et de liquidité (LPL), le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, lors de sa réunion du 17 décembre 2018, un nouvel accord au titre de la LPL d'une durée de 2 ans et d'un montant de 3 milliards de \$US.

A cet égard, le Conseil d'administration du Fonds a salué les progrès importants réalisés par notre pays dans le cadre des trois précédents accords LPL, notamment dans l'approfondissement des réformes économiques et financières et la réduction des vulnérabilités budgétaires et extérieures.

Le renouvellement de cette facilité, dont le montant a été réduit par rapport à 2016, 2014 et 2012 en raison du renforcement des fondamentaux de notre économie et de sa résilience aux chocs exogènes, constitue toujours une assurance pour notre pays contre d'éventuels risques de dégradation accrue de l'environnement international. Il permettra d'appuyer la stratégie économique du Maroc ainsi que les réformes que notre pays compte mettre en œuvre pour renforcer la croissance potentielle, réduire le chômage des jeunes, atténuer les disparités sociales et spatiales, et contribuer à consolider la confiance des partenaires et investisseurs étrangers.

A l'issue de cette réunion, le Conseil d'administration du FMI a exprimé son appui au programme des réformes de notre pays en matière de l'éducation, de la gouvernance et du marché du travail, ainsi que d'amélioration continue du climat des affaires pour rehausser la croissance potentielle et réduire le chômage élevé, en particulier des jeunes et des femmes.

Communiqué intégral du FMI :

<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2018/12/17/pr18477-imf-executive-board-approves-morocco-precautionary-liquidity-line>